

**Lurelu**

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse

The logo for Lurelu, featuring the word "lurelu" in a white, lowercase, sans-serif font inside a red square. The letter "u" is stylized with a circular element around it.

## Vite dit

---

Volume 18, Number 2, Fall 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/13443ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Association Lurelu

### ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

(1995). Vite dit. *Lurelu*, 18(2), 45–47.



texte et image livrent leur part réciproque de charge émotive pour l'enfant. C'est la nuit, le moment d'aller au lit, Éva est seule dans la chambre sombre. L'éclairage blafard est propice aux illusions d'optique et aux produits d'une imagination fertile...

Notons enfin qu'Éva n'est pas montrée couchée en train de rêver, elle est déplacée dans son rêve, ce rêve-cauchemar qui occupe toute la place. Cela donne à voir une séquence d'effroi beaucoup plus qu'une vengeance de la part des légumes. Le transfert de l'enfant dans son cauchemar, c'est plus fort comme peur, plus inquiétant. Et la peur est un phénomène qui fait vraiment partie du monde de l'enfant, qu'il soit imaginaire ou réel !

Il y a fort à parier que la peur de cette illustration fera frémir plus d'un enfant lecteur. On ne saura jamais si les légumes, eux, seront davantage appréciés !

#### Notes

1. LAMBLIN, Bernard. *Peinture et temps*, Paris, Klincksieck, 1983.
2. SCHAPIRO, Meyer. «Sur quelques problèmes de sémiotique : champ et véhicule dans les signes iconiques», *Critique*, août-septembre 1973, Paris, Minuit, p. 843-866.

## Vite dit

### Jeunesse-Pop : la deuxième centaine

En avril dernier paraissait le centième roman de la collection «Jeunesse-Pop» : *La traversée de l'apprenti sorcier*, de Daniel Sernine. Créée en 1971 par les Éditions Paulines (devenues Médiaspaul l'an dernier), Jeunesse-Pop est la doyenne des collections québécoises de romans jeunesse. Trente et unième livre de Daniel Sernine, *La traversée* marque aussi ses vingt ans de carrière littéraire.

Avec les six romans prévus pour l'automne, Jeunesse-Pop aura porté à onze titres sa production de 1995.

### La bonne femme d'à côté... ?

Après le succès de *Petit Monstre*, qui a été présenté en version anglaise à Philadelphie et le sera cet automne en Ontario, après celui de *Pierrette Pan, ministre de l'Enfance et des Produits dérivés*, qui revient en octobre (Centre culturel de Belœil) et en décembre (Théâtre de la Ville de Longueuil), le Théâtre Bouches Décousues annonce un nouveau spectacle : *La bonne femme*. Sur un texte de Jasmine Dubé visant un public de quatre à huit ans, la pièce *La bonne femme* sera interprétée par Jasmine Dubé et mise en scène par Martin Faucher. Elle sera présentée pour la première fois en octobre à la Maison Théâtre de Montréal, puis en novembre au Centre national des Arts à Ottawa. Surveillez vos journaux locaux pour connaître les dates exactes.

de dix-sept personnes dont le mandat consiste à revoir les structures et les programmes du Conseil. La diminution des effectifs exige l'allègement des structures et des programmes : fusion, souplesse et cohérence sont à l'ordre du jour. Ceci, rappelons-le, en maintenant le même niveau de subventions.

## Le budget provincial réserve une surprise

Bien que le ministère de la Culture et des Communications perde 32 millions \$, le budget provincial est, quant à lui, beaucoup plus clément que son homologue fédéral à l'endroit du milieu de l'édition. Les organismes-conseils et les sociétés d'État écopent davantage, dont l'illustre exemple de Radio-Québec. Perdant 10 millions \$, la télévision d'État sabre dans un premier temps 25 % de son personnel, soit 111 postes permanents et 54 contractuels. Ce qui ne suffit pas à éponger les dégâts. À la fin de juin, elle annonce la suppression de la moitié des postes permanents. La quasi-totalité de la production des émissions sera transférée au secteur privé. Motif : le secteur privé bénéficie notamment de sources de financement auxquelles la télévision d'État n'a pas accès, dont Téléfilm Canada, la SODEC, les crédits d'impôt et le Fonds McLean Hunter. Radio-Québec cible aussi son mandat : la culture et l'éducation. Elle change de nom, devenant Télé-Québec.

Le budget de fonctionnement des bibliothèques publiques et spécialisées est, quant à lui, amputé de 5 millions \$, soit 20 %. Heureusement, le gouvernement provincial ne contribue que pour environ 5% du budget de fonctionnement de ces bibliothèques. Les fonds d'acquisition et d'informatisation, respectivement de 9,2 et de 1 millions \$, ne sont pas touchés.

Le ministre des Finances, Jean Campeau, a surpris tout le monde par l'exemption fiscale de 15 000 \$ sur les droits d'auteur. Cette exemption est progressivement réduite pour disparaître lorsque l'auteur reçoit plus de 30 000 \$ de droits. L'État veut ainsi principalement soutenir les artistes recevant peu de revenus de leur art. Les données du ministère de la Culture et des Communications dénotent que la moitié des auteurs à temps plein et plus de 90 % des auteurs à temps partiel percevaient moins de 10 000 \$ de leur plume en 1983, ce qui équivalait à environ 14 700 \$ en 1993 si l'on tient compte de l'inflation. Il est ici question autant des écrivains que des traducteurs, chercheurs, documentalistes

et auteurs compositeurs. Tous n'auront cependant pas droit à l'exemption : l'auteur devra être membre de l'une des associations reconnues par la Commission de reconnaissance des associations d'artistes.

## L'entrée en scène de la SODEC

L'un des faits marquants sur la scène de l'édition québécoise est l'entrée en fonction de la Société de développement des entreprises culturelles. Les enjeux commerciaux de l'édition se déplacent dès lors du Ministère vers la SODEC : la presque totalité des subventions qui relevaient encore du ministère après la création du Conseil des arts et des lettres deviennent dorénavant de la responsabilité de la SODEC. Né de la fusion de la SOGIC et de l'Institut québécois du cinéma, la SODEC intervient dans quatre secteurs culturels : cinéma et production télévisuelle, disque et spectacle de variétés, métiers d'art, livre et édition spécialisée. Chaque secteur est chapeauté d'un conseil ou d'une commission. L'industrie du cinéma et de la production télévisuelle obtiendra près de 60 % des budgets de la SODEC, tandis que celle sur le livre en obtiendra environ 13 %. Le président de l'Anel, Antoine Del Busso, préside les activités de la SODEC dans ce dernier secteur. Le président de l'Association des libraires du Québec, Guy Beaulieu, est aussi membre du conseil d'administration de la SODEC, mais n'y occupe pas de fonctions particulières.

Quant au Ministère, en plus de la planification générale des politiques et des ententes avec les municipalités, il demeure responsable des programmes relatifs au patrimoine, aux équipements culturels (dont les bibliothèques), à la formation et à la sensibilisation aux arts et à la culture. En caricaturant à peine, on peut affirmer que le CALQ se tourne vers les créateurs, la SODEC vers les producteurs, et le Ministère, vers le public, tout en agissant comme chef d'orchestre. Ces trois joueurs assument des responsabilités dans la diffusion de la culture.

## Le CALQ n'est pas en reste

Le CALQ étant entré en fonction pendant le règne de Liza Frulla, et devenu un vétéran dans un contexte de changements, on aurait pu croire que tout baigne dans l'huile pour le Conseil au CALQ. C'était sans compter sur les frasques de Rita Dionne-Marsolais, sur la période de rodage nécessaire à l'organisme et sur l'état de santé de son président.

Dès son entrée en fonction, la nouvelle ministre critique le jugement par les pairs

pratiqué par le CALQ. Cela lui coûte son poste. Les artistes résidant à l'extérieur de Montréal ont aussi leurs doléances : lors de la première année de fonctionnement, le CALQ leur a versé 500 000 \$ de moins que lorsque le Ministère assumait la responsabilité des mêmes programmes. «Les artistes habitant en région ont présenté moins de demandes», se défend le p.-d. g. du Conseil, Guy Morin. Le CALQ leur destine maintenant une enveloppe spécifique. Guy Morin a depuis tiré sa révérence, victime d'un taux de glycémie instable doublé d'un problème cardio-vasculaire.

Nous ne connaissons pas l'identité du nouveau p.-d. g. du CALQ au moment d'écrire ces lignes. Au moment où vous lisez cet article, Louise Beaudoin est-elle encore ministre de la Culture et des Communications ?

# Vite dit

## Les salons de l'automne

Le vingt-septième Salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean aura lieu du mercredi 27 septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre, à Jonquières, au Centre des congrès de l'hôtel Roussillon, récemment rénové. L'an dernier, seize mille visiteurs s'étaient présentés au Salon. Le directeur, Richard Lafleur, et son équipe peuvent être joints au (418) 542-7294.

La dix-septième édition du Salon du livre de l'Estrie aura lieu du 12 au 15 octobre, au Centre Expo-Sherbrooke. Le jeudi sera la journée des jeunes et celle des professionnels du livre. Le vendredi sera celle des adolescents, des aînés et des organismes communautaires. Le samedi sera une journée grand public et le dimanche sera consacré à la famille. On joint la directrice générale, Sylvie Bergeron, et son équipe au (819) 563-0744.

Finalement, c'est du jeudi 26 au dimanche 29 octobre que se tiendra le trentième Salon du livre de Rimouski, au Centre des congrès de cette ville. Sous le titre «Au fil de l'histoire», le Salon offrira diverses activités sur le thème de l'Histoire et des histoires. La directrice, Martine Lemieux, et son équipe peuvent être jointes au (418) 723-7456.